

REUNION DU VENDREDI 10 OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 10 octobre à 09 heures 49, les membres du Conseil général de la Somme se sont réunis en leur hôtel dans la salle ordinaire des délibérations Max Lejeune, sous la présidence de M. Christian MANABLE, président du Conseil général.

ETAIENT PRESENTS : M. JEAN-CLAUDE BUISINE, M. DOMINIQUE CAMUS, M. CLAUDE CHAIDRON, M. PHILIPPE CHEVAL, M. BERNARD DAVERGNE, M. HUBERT DE JENLIS, MME ISABELLE DEMAISON, M. PASCAL DEMARTE, M. DANIEL DESTRUEL, M. MARC DEWAELE, M. DANIEL DUBOIS, M. MARCEL GUYOT, M. CLAUDE JACOB, M. OLIVIER JARDE, MME GENEVIEVE LEBAILLY, M. FRANCIS LEC, M. REGIS LECUYER, M. DAVID LEFEVRE, M. JANNICK LEFEUVRE, M. RENE LOGNON, M. JEAN-CHRISTOPHE LORIC, M. GERALD MAISSE, M. EMMANUEL MAQUET, M. GILBERT MATHON, M. PAUL PILOT, M. JEAN-LOUIS PIOT, M. DOMINIQUE PROYART, MME CATHERINE QUIGNON, M. JEAN-JACQUES STOTER, M. JEAN-PIERRE TETU, MME SARAH THUILLIEZ, M. CHRISTIAN VLAEMINCK, M. JEAN-LOUIS WADOUX

EXCUSES : M. JEROME BIGNON, M. PIERRE BOULANGER, M. MICHEL BOULOGNE, M. STEPHANE BRUNEL, M. GREGORY LABILLE, MME CHRISTINE LEFEVRE, MME BRIGITTE LEROY-LHOMME, M. PIERRE LINEATTE, M. NICOLAS LOTTIN, M. OLIVIER MIRA, M. LAURENT SOMON, M. JOSE SUEUR

- oooOooo -

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

M. TETU estime que le Secrétariat des Assemblées a fidèlement retranscrit ses propos concernant le rapport n°14.2.38 traitant des violences faites aux femmes et interpelle l'Assemblée sur la mise en ligne, la veille, par M. JARDE de commentaires à caractère diffamatoire sur Twitter et se dit indigné par une telle action qui lui porte personnellement atteinte ainsi qu'à l'ensemble des conseillers généraux. M. TETU demande que des excuses lui soient présentées par M. JARDE.

M. le Président dit partager le sentiment de M. TETU concernant Twitter et plus généralement les réseaux sociaux qui constituent des moyens de se défouler verbalement. M. le Président regrette par la même occasion que M. JARDE ait publié un commentaire laissant entendre que les routes départementales de classe 3 étaient délaissées, ce qui est contraire à la réalité. M. le Président appelle l'ensemble de ses collègues à la sérénité et à la retenue afin de travailler dans le respect mutuel.

Le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2014 est adopté.

M. le Président donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : M. SOMON pour M. WADOUX, Mme LEROY-LHOMME pour M. CHEVAL, M. MIRA pour M. DEWAELE, M. BOULANGER pour M. JARDE, Mme LEFEVRE pour Mme QUIGNON, M. BRUNEL pour Mme LEBAILLY, M. STOTER pour M. TETU, M. LINEATTE pour M. PROYART.

14.5.39. - SPORT POUR TOUS, M. GILBERT MATHON, rapporteur, conclusions adoptées.

14.5.40. - POLITIQUE EN FAVEUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE, M. Jean-Louis PIOT, rapporteur, conclusions adoptées.

Concernant l'opération « un bébé, un livre », M. CHEVAL note que l'opposition avait précédemment voté contre cette mesure car certaines mères samariennes accouchent hors du département et que des mères d'autres départements viennent accoucher dans les structures du Département. Il rappelle avoir demandé un bilan de cette opération et indique qu'en l'absence de celui-ci l'opposition s'abstiendra lors du vote de ce point.

En réponse à M. CHEVAL, M. le Président demande que les membres de la 5^{ème} commission lui apportent toute précision nécessaire sur le bilan de l'action « un bébé, un livre ».

14.5.41. - LA REUSSITE EDUCATIVE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE, M. Pascal DEMARTHE, président, rapporteur, conclusions adoptées.

14.5.42. - VŒU « RYTHMES SCOLAIRES : POUR UNE APPLICATION EQUITABLE » (déposé par le groupe « UMP et Apparentés »), M. Christian MANABLE, Président, rapporteur, conclusions adoptées.

M. Le Président indique que des modifications ont été apportées au vœu initial. Il indique que ce vœu est désormais présenté par l'ensemble des groupes politiques de l'Assemblée départementale.

14.6.15. - DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE ET AMELIORATION DE L'ATTRACTIVITE, M. René LOGNON suppléant M. Stephane BRUNEL, président, rapporteur, conclusions adoptées.

M. le Président rappelle que la délégation de service public mise en place précédemment a mis en péril le Syndicat Mixte d'Études et de Réalisation de la plate-forme aéro-industrielle d'Albert-Méaulte, la reprise en régie ayant permis de faire apparaître de nombreuses négligences et la mise en œuvre de moyens inadaptés qui ont fait courir un risque important en matière de sécurité des biens et des personnes.

14.6.16. - SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES, MANIFESTATIONS ET INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES, M. Gilbert MATHON, rapporteur, conclusions adoptées.

M. CHEVAL se réjouit de l'investissement réalisé sur l'aire de services d'Assevillers qui met en lumière un partenariat fructueux entre le Conseil général et la communauté de communes de Haute Picardie.

M. le Président rappelle que les propositions émises par l'opposition ont été entendues et que cet investissement constitue une vitrine dont les retombées seront perceptibles sur l'ensemble du

département. Il regrette toutefois le manque de souplesse de l'exploitant SANEF dans la prise en charge de la signalétique « Vallée de la Somme » sur les autoroutes traversant le département.

14.6.17. - LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL - BUDGET ANNEXE, M. René LOGNON suppléant M. Stéphane BRUNEL, président, rapporteur, conclusions adoptées.

14.6.18. - VŒU « LE DEPARTEMENT DE LA SOMME DECLARE «ZONE HORS PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT»» (déposé par les groupes «Front de Gauche, Communistes et Apparentés» et «Somme à Gauche»), M. Jean-Pierre TETU, rapporteur.

M. DE JENLIS estime ne pas comprendre l'esprit de ce vœu et demande des éclaircissements sur les éléments ayant motivé sa rédaction.

M. TETU indique que le traité TAFTA est un nivellement par le bas menaçant le mode de vie des citoyens suite à des négociations qu'il juge opaques. Il dénonce le manque de concertation et d'implication des citoyens dans l'élaboration de ce traité. M. TETU rappelle que plusieurs vœux du même type ont été déposés par de nombreux élus locaux qui souhaitent que s'engage un débat libre et ouvert.

M. DE JENLIS juge ce vœu hors de propos en ce qu'il demande au Premier ministre d'assimiler le Département de la Somme à un «village gaulois» coupé des flux économiques mondiaux.

M. JARDE estime que le traité TAFTA est toujours en cours de négociation, rendant ainsi la proposition de ce vœu injustifiée.

M. BUISINE rappelle que le traité d'échange international n'aura d'effet que dans plusieurs années et propose que le vœu soit différé, en attendant son examen par le Parlement.

M. le Président se dit en faveur du maintien de ce vœu et indique qu'il s'agit au travers de celui-ci d'anticiper les futures discussions. Il rappelle en outre le caractère symbolique de ce positionnement.

M. le Président donne lecture d'un pouvoir qui lui a été remis : M. BOULOGNE pour Mme DEMAISON.

Il est procédé à un vote, le vœu est adopté, les groupes «Centre et Indépendants» et «UMP et apparentés» ne prenant pas part au vote, MM. DEMARTHE, BUISINE et GUYOT s'abstenant.

M. le Président suspend la séance.

(La séance suspendue à 10h27 est reprise à 10h51).

M. le Président donne lecture de pouvoirs qui lui ont été remis : M. MAISSE pour M. CHAIDRON, M. BIGNON pour M. MAQUET.

14.1.38. - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2014, M. Jean-Jacques STOTER, rapporteur.

M. STOTER annonce que l'Assemblée va devoir se prononcer sur le budget supplémentaire 2014.

Après avoir rappelé les modifications budgétaires proposées, M. STOTER invite l'Assemblée à approuver le budget supplémentaire de la collectivité ainsi que les budgets annexes.

Il est procédé à un vote, le budget supplémentaire 2014 est adopté, les groupes « Centre et Indépendants », « UMP et apparentés » votant contre, M. LORIC ne prenant pas part au vote, les groupes « Somme à Gauche », « Front de Gauche, communistes et apparentés », « Gauche Solidaire », MM. LEFEVRE et GUYOT votant pour.

M. le Président lève la séance.

(La séance est levée à 11 heures 00).

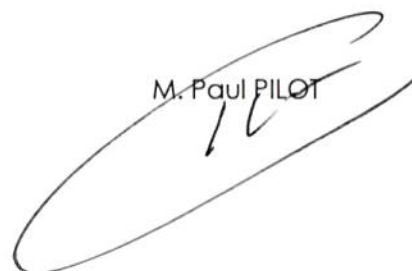
.....

LE PRESIDENT,



M. Christian MANABLE.

LE SECRETAIRE,



M. Paul PILOT